

# CR – Réunion du syndicat de l'AFP de la Gittaz

Le 12 février 2026

*Présents : Bernard SOUCHAL, Fernande AMBIEHL, Laurent DUNAND, Carmen JAY, Morgane MARTIN, Claudine ABROND et Pierre DUJEAN*

*Absents : Sébastien JAY*

*Le quorum étant atteint, la séance commence à 11h00.*

## **1. Transmission de l'exploitation HALTEL**

Le président informe le conseil qu'il a rencontré Georges et Charlène VERGELY le 29 janvier, en présence d'Anne-Christine HALTEL, Carmen JAY et Fernande MARTIN, afin d'échanger sur leur projet de reprise de l'exploitation HALTEL.

Le projet consiste à reprendre l'ensemble de l'exploitation à l'identique (siège et alpage) avec un statut d'exploitation individuelle (Georges) et conjoint exploitant (Charlène), avant de constituer un GAEC à l'obtention du BPREA de Charlène dans 3 ans. Georges VERGELY, 35 ans, est titulaire d'un diplôme de l'école des bergers obtenu à 18 ans et jouit d'une expérience en ovin, caprin laitier, bovin et porcin.

Les contraintes d'exploitation concernant la source, le chardon bleu et le tétras lyre ont été présentées ainsi que les projets de modification de la plateforme et de création d'un captage, sans garantie de résultat.

Le conseil syndical décide à l'unanimité d'attribuer les parcelles exploitées par Mme HALTEL à M. VERGELY, via une nouvelle convention pluriannuelle de pâturage de 8 ans, sous réserve que Mme HALTEL dénonce la sienne.

## **2. Renouvellement du contrat de prêt de A. VIGUET-CARIN**

Le contrat de prêt consenti l'année dernière en faveur de l'activité apicole d'Alexis VIGUET-CARIN est à renouveler à l'identique après accord oral des parties.

## **3. Renouvellement du contrat de prêt C. ABROND / C. BORREL**

Les parcelles attribuées à Claudine ABROND et Christian BORREL par contrat de prêt en 2025 n'ont pas été exploitées en raison de l'état de santé de M. BORREL. A ce titre, et de manière exceptionnelle, le contrat de prêt est à renouveler à l'identique. Toutefois, si des parcelles n'étaient pas exploitées en 2026, pour quelle que raison que ce soit, elles seraient retirées en 2027.

BS

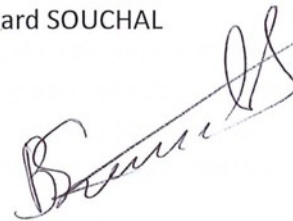
#### 4. Affaires diverses

- Nicole CHAUDAN informe l'AFP par mail que la DDT l'aurait informé que « les emplacements réservés aux exploitants intervenant sur le secteur haut de la Gittaz doivent être revus eu égard aux laves torrentielles du secteur [...] en concertation avec les propriétaires. ». Si la DDT venait effectivement à se rapprocher de l'AFP à ce titre, les dispositions nécessaires seraient prises en concertation avec la commune, propriétaire des terrains concernés.
- L'assemblée générale 2026 sera organisée après les élections municipales, en mai ou juin ;
- Les secteurs de fauche du Planay et de Prampraz ont été proposés aux exploitants de la vallée, par consultation par mail jusqu'au 28 février ;
- Se renseigner sur l'existence d'une redevance pour les pylônes EDF et l'éventualité d'un reversement à l'AFP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le président de l'AFP de La Gittaz,

Bernard SOUCHAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Souchal', is written over a diagonal line that extends from the top right towards the center of the page.